

La formation professionnelle continue en région Centre

- Les dispensateurs de formation continue déclarés
en région Centre en 2003

(Source : Bilans pédagogiques et financiers – DRTEFP)



Note méthodologique

Les données présentées dans ce document sont issues de l'exploitation des bilans pédagogiques et financiers relatifs à l'année 2003, établis par les dispensateurs de formation déclarés en région Centre.

La déclaration d'activité : organismes « déclarés »

Toute personne physique ou morale qui exerce, à titre principal ou accessoire, l'activité de dispensateur de formation doit, lors de sa création, renseigner une déclaration d'activité (article L920-4 du Code du travail).

Le bilan pédagogique et financier (BPF) : organismes « actifs »

Qu'il exerce son activité de formation à titre principal ou à titre accessoire, le prestataire de formation doit établir chaque année un bilan pédagogique et financier (article L920-5 du Code du Travail). Le bilan pédagogique et financier comporte trois parties. La première sert à identifier l'organisme. La seconde aborde son activité annuelle sous l'aspect financier. La troisième partie concerne les stagiaires accueillis et les heures de formation.

Apports et limites des bilans pédagogiques et financiers :

Les BPF sont collectés par les services régionaux de contrôle des Directions Régionales du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP). Ils permettent de connaître l'activité contractuelle de formation professionnelle sur le marché concurrentiel. Mais ils ne retracent pas les formations réalisées en interne par les entreprises privées ou les administrations, ni l'activité réalisée directement par certains organismes et financée par une subvention spécifique (programme de formation subventionné par l'AFPA notamment). L'apprentissage ne fait pas non plus partie de ce champ car il relève de la formation initiale.

Les limites de l'analyse statistique locale en région Centre

De par sa situation géographique, la région Centre compte de nombreux stagiaires qui suivent des actions de formation réalisées par des organismes déclarés et implantés hors région, pour la plupart en Ile-de-France. Ces stagiaires, dont on ne connaît pas le nombre, ne sont donc pas comptabilisés dans les statistiques régionales. De même, des dispensateurs de formation qui dépendent d'organismes nationaux réalisent des stages en région Centre, mais leurs actions ne sont pas comptabilisées dans la région.

GIP ALFA CENTRE

Observatoire Régional de la
Formation et de l'Emploi

10, rue Saint Etienne

45 000 ORLEANS

Tél. : 02.38.24.15.40

www.alfacentre.org

Directeur de la publication :
Jean-Claude GAPIN-FREHEL

Directrice de l'ORFE :

Marie-Béatrice ROCHARD

Publication réalisée par :

Caroline FRANCOIS

Chargée d'études

Juin 2005



Sommaire

✓ Présentation	4
✓ Définitions	5
✓ Les organismes de formation : en stagnation par rapport à 2002	7
✓ La taille et l'ancienneté des organismes de formation	8
✓ Les organismes et leur part de marché	9
✓ Les financements : progression de 8,6 % en 2003	11
✓ Les stagiaires : une hausse de 4,5 % en un an	12
✓ La durée moyenne des stages en légère hausse en 2003	13
✓ Les niveaux de formation : de plus en plus de stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances.....	14
✓ Les spécialités de formation : le domaine des services en baisse	15
✓ L'offre de formation par zones d'emploi	17
✓ Les sigles de la formation professionnelle continue	18



Présentation

Après une année 2002 marquée par un recul des indicateurs de la formation professionnelle continue¹, l'année 2003 se caractérise par une hausse significative du marché de la formation professionnelle continue, en particulier des financements.

- La stagnation du nombre d'organismes de formation actifs déclarés en région Centre, de l'ordre de 1698 en 2003 comme en 2002, recouvre des disparités selon les catégories d'organismes. Pour la première fois depuis 1990 les dispensateurs du secteur privé lucratif, qui représentent 67 % des organismes, diminuent. Bien que faible (- 0,9 %), cette diminution marque une rupture dans la progression constante et forte de ce type d'organismes de formation depuis plus de 13 ans. Elle est d'autant plus marquante que les autres catégories d'organismes progressent, à l'exception toutefois du secteur entreprise.

- Faisant suite à une baisse sans précédent du nombre de stagiaires formés par les organismes de formation en 2002 (-5,2 %), le public de la formation professionnelle progresse en 2003, de 4,5 %. Tous les types de stagiaires bénéficient de cette hausse, à l'exception des demandeurs d'emploi, en légère diminution (- 0,9 %).

- Les financements connaissent une hausse de 8,6 % au cours de l'année 2003, pour atteindre 184,6 millions d'euros. Avec une progression de plus de 8 %, les financements provenant des pouvoirs publics restent équivalents à ceux provenant des entreprises (respectivement 68,7 et 69 millions d'euros). Ce sont les financements des OPCA qui enregistrent la plus forte hausse avec 17,9 % d'augmentation en 2003.

- 6 stagiaires sur 10 suivent des stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances (niveau IX). Ce type de formation s'est fortement développé depuis 1990.

- 6 stagiaires sur 10 suivent un stage dans le domaine des services. Les autres stagiaires se répartissent équitablement entre les domaines disciplinaires (13 %), ceux de la production (14,6 %) et du développement personnel (13,1 %).

Chiffres-clés en 2003

- 1 698 organismes de formation actifs déclarés en région Centre
- 184,6 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 427 964 stagiaires
- une durée moyenne des stages de 67 heures.

¹ Cf. « Les dispensateurs de formation continue déclarés en région Centre en 2001 et 2002 » - ORFE/GIP ALFA CENTRE – Février 2005



Le champ des bilans pédagogiques et financiers

Le marché de la formation professionnelle

Il est constitué par l'ensemble des organismes remettant chaque année à l'Administration (services régionaux de contrôle de la formation des DRTEFP) un bilan pédagogique et financier. Il recouvre non seulement les organismes dont la formation des adultes et la formation continue est l'activité principale (NAF 804C), les organismes d'enseignement et les écoles de conduites, mais aussi tous les organismes dispensateurs de formation continue dont ce n'est pas l'activité principale.

Les financeurs de la formation professionnelle continue

les entreprises, pour la formation de leurs salariés, dont ceux en contrat en alternance, et pour la formation des travailleurs privés d'emploi ;

- les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) au titre du plan de formation, de l'alternance, du congé individuel de formation, du fonds d'assurance formation des non salariés

-Les pouvoirs publics, pour la formation de leurs agents, en provenance des instances européennes, de l'Etat, de la Région, et les autres

- Les particuliers, qui financent eux-mêmes leur formation

- Les autres produits : exportation de formation, vente d'outils pédagogiques, produits exceptionnels, ...

L'actualité juridique

Les financements des collectivités territoriales et le mouvement de décentralisation

La décentralisation des fonds publics est intervenue au 1^{er} juin 1983 et a été confortée par la loi quinquennale de décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle. Les régions ont par ailleurs pris en charge, depuis le 1^{er} janvier 1999, les formations qualifiantes et pré-qualifiantes des jeunes de moins de 26 ans.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales mène à son terme le transfert de compétences aux régions en matière de formation professionnelle. La Région se voit confier une compétence générale en matière de formation professionnelle pour « les jeunes et les adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ». Désormais, il n'y a donc plus de compétence d'exception de l'Etat dans ce domaine. En pratique, ce transfert concerne les formations qualifiantes des demandeurs d'emploi adultes auparavant prises en charge par l'AFPA. Ce transfert aux régions des crédits consacrés par l'Etat aux stages de l'AFPA se fera entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2008 au plus tard.

Les financements des entreprises

Le taux de participation des entreprises au développement de la FPC est, depuis 2005, fixé à 1,6 % de la masse salariale. Ce taux ne vaut que pour les entreprises occupant 20 salariés et plus ; celles occupant de 10 à 19 salariés sont assujetties à un taux de 1,05 %, en application d'une ordonnance du 2 août 2005. Le taux de participation des entreprises de moins de 10 salariés est, quant à lui, fixé à 0,55 %.

Définitions et nomenclatures

Les niveaux de formation :

- **I et II** : Formation de niveau égal ou supérieur à celui de la licence ou des écoles d'ingénieurs.
- **III** : Formation du niveau de brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme des instituts universitaires de technologie (DUT) et de fin de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur (DEUG).
- **IV** : Formation de niveau équivalent à celui du baccalauréat technique ou de technicien (BTn), du brevet de technicien (BT), du brevet professionnel (BP) ou du brevet de maîtrise (BM).
- **V** : Formation équivalente à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et par assimilation du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) 1^{er} degré.
- **VI** : Formation fin de scolarité obligatoire.
- **IX** : Formation impossible à définir par référence aux niveaux précédents. Il s'agit de stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances dans les domaines non limitatifs suivants : langues étrangères, formations psychologiques, ateliers éducatifs, formations familiales, civiques et sociales, expression écrite et orale, etc.

Les spécialités de formation par grands domaines :

- **Domaines disciplinaires** : formations générales, spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, spécialités littéraires et artistiques plurivalentes.
- **Domaines technico-professionnels de la production** : technologies industrielles fondamentales (génie industriel, procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle), spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, spécialités pluri-technologiques des transformations, génie civil, construction, bois, matériaux souples, mécanique-électricité.
- **Domaines technico-professionnels des services** : spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, de la communication, sanitaires et sociales.
- **Domaines du développement personnel** : spécialités concernant plusieurs capacités (pratiques sportives, développement des capacités d'insertion, d'orientation, apprentissages de base, économie et activités domestiques, ...).

Nomenclature des organismes de formation

Organismes publics, parapublics et consulaires :

- Les établissements dépendant du ministère de l'Education Nationale (GRETA, Universités, CNAM, ...)
- Les établissements dépendant d'autres ministères ou sous tutelle (Santé, Agriculture, ...)
- Centres AFPA
- Les organismes consulaires (chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, de métiers).

Organismes privés :

- Les organismes privés associatifs (associations type Loi de 1901, ...)
- Les organismes privés à but lucratif (sociétés anonymes, SARL, formateurs individuels, ...)
- Les organismes dépendant de structures professionnelles patronales (entreprise)

- **Durée moyenne des stages** : la durée moyenne des stages est le rapport du nombre de stagiaires sur le nombre d'heures-stagiaires.

Les organismes de formation : en stagnation par rapport à 2002

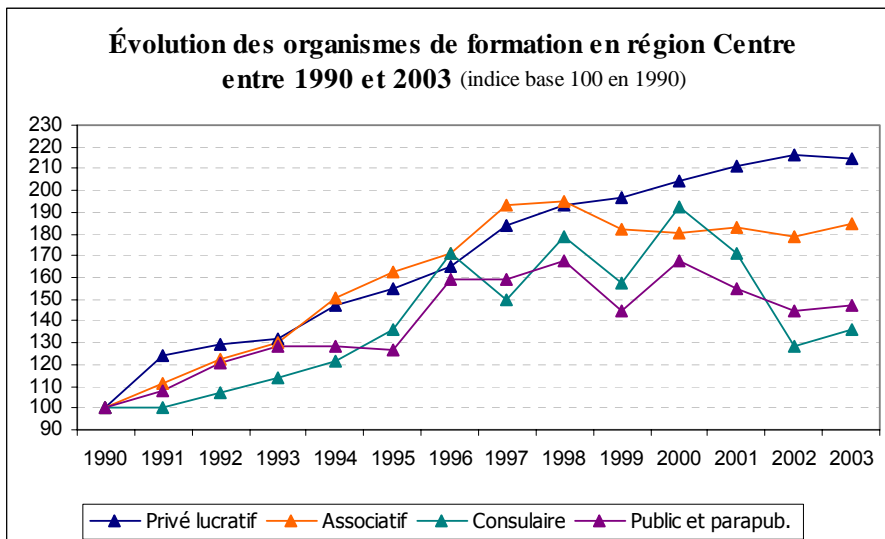
Les organismes de formation en 2002 et 2003

Catégories d'organismes	2002	2003	Évolution
Public et parapublic	71	72	1,4
Consulaire	18	19	5,6
Entreprise	31	26	-16,1
Associatif	428	441	3,0
Privé lucratif	1150	1140	-0,9
Total	1698	1698	0,0

1698 organismes de formation déclarés en région Centre au 31 décembre 2003 sont actifs, ayant réalisé une activité de formation. Ce nombre est stable par rapport à 2002.

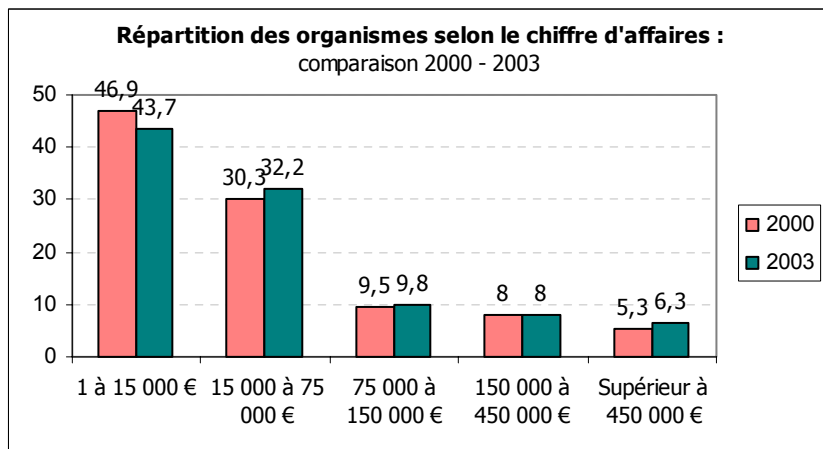
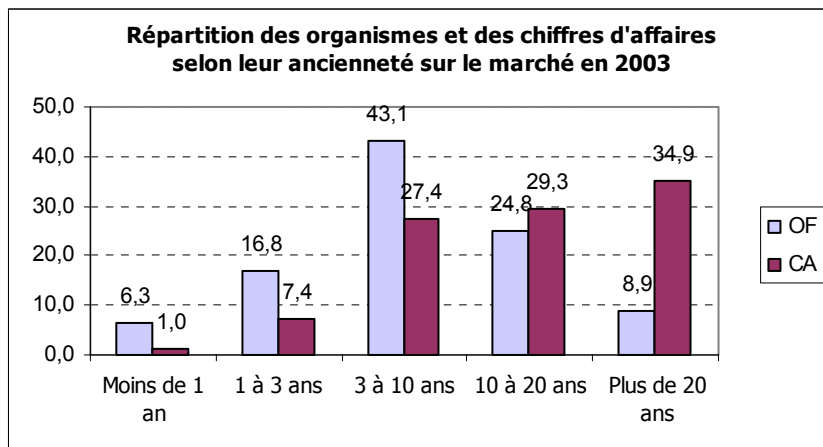
Cette stabilité recouvre cependant des évolutions différenciées selon les catégories d'organismes. Connaissant une évolution favorable, les organismes publics, parapublics et consulaires se maintiennent sur le marché de la formation. Quant aux organismes associatifs, ils progressent de 3 % en 2003.

A l'inverse, les organismes privés lucratifs, qui représentent 67,1 % de l'offre de formation en région Centre, diminuent. Bien que faible (- 0,9 %), cette diminution marque une rupture dans la forte progression de ce type d'organismes depuis 1990. Cette rupture est d'autant plus marquante qu'elle intervient dans un contexte favorable aux autres catégories d'organismes (à l'exception du secteur entreprises, en diminution depuis 2000).



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

La taille et l'ancienneté des organismes



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

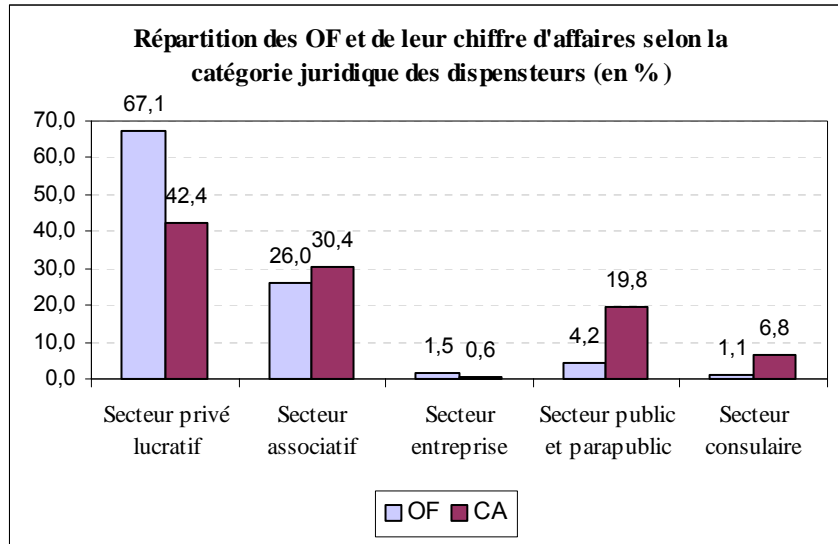
Les deux tiers des organismes de formation déclarés en région Centre sont récents, ayant moins de 10 ans d'existence. Ainsi, 43,1 % des dispensateurs ont entre 3 et 10 ans ; leur part de marché s'élève à 27,4 %.

Près d'un quart des organismes sont plus anciens, ayant entre 10 et 20 ans. Ils réalisent 29,3 % du chiffre d'affaires global. Le « noyau dur » des dispensateurs de formation, présents sur le marché depuis plus de 20 ans, ne représente que 8,9 % des organismes, mais il totalise à lui seul 34,9 % du chiffre d'affaires global réalisé en 2003. A l'inverse, les organismes les plus récents (moins de 3 ans) concernent 23,1 % de l'offre de formation, mais seulement 8,4 % du chiffre d'affaires.

Entre 2000 et 2003, la tendance est la progression des organismes réalisant un chiffre d'affaires en matière de formation continue plus conséquent. La part des dispensateurs réalisant moins de 15 000 de produits diminue de 3,2 points. Elle reste cependant élevée avec 43,7 % des organismes.

A contrario, les « gros » dispensateurs de formation progresse, notamment ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 15 000 et 75 000 (32,2 % des organismes en 2003 contre 30,3 % en 2000). Les organismes dont le chiffre d'affaires dépasse 450 000 (3 millions de francs), sont également plus nombreux en 2003 (6,3 % contre 5,3 % en 2000).

Les organismes et leur part de marché



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

Les organismes du secteur privé à but lucratif sont les plus nombreux sur le marché (67,1 % des organismes). Ils possèdent également la part du chiffre d'affaires la plus élevée, atteignant 42,4 % en 2003. Cependant, leur chiffre d'affaires moyen est l'un des plus faibles de l'ensemble des dispenseurs, avec 68 662 (chiffre d'affaires moyen pour l'ensemble des organismes : 108 737).

Autres organismes privés mais sans but lucratif, le secteur associatif représente 26,0 % des dispenseurs et 30,4 % du chiffre d'affaires global. Le chiffre d'affaires moyen est le double de celui d'un organisme privé à but lucratif (127 370).

Avec seulement 4,2 % des organismes, le secteur public et parapublic détient 19,8 % de part de marché. Le chiffre d'affaires moyen de ce secteur est cinq fois supérieur à la moyenne, de l'ordre de 507 583 .

Le secteur consulaire ne totalise que 1,1 % des organismes, mais 6,8 % du total des produits. Le chiffre d'affaires moyen est de loin le plus élevé, avec 656 579 .

Le secteur entreprise, avec 1,5 % des dispenseurs, ne regroupe que 0,6 % du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires moyen par organismes est le plus faible, avec 45 000 .

Détails : les organismes de formation et leur chiffre d'affaires en 2003

Les dispensateurs de formation par catégorie juridique	Nombre d'organismes	Chiffres d'affaires (en milliers d'€)
Sociétés anonymes, SARL	644	65 144
Structures unipersonnelles	171	5 797
Intervenants individuels	310	6 155
Autres catégories	15	1 179
Sous total secteur privé lucratif	1 140	78 275
Associations d'éducation populaire	63	9 100
Associations d'insertion économique et sociale	27	3 460
Autres catégories dont associations loi de 1901	351	43 610
Sous total secteur associatif	441	56 170
Sous total secteur entreprise (OF dépendant de structures professionnelles patronales)	26	1 170
OF relevant de l'Education nationale (GRETA, CNAM, Universités ...)	14	15 089
OF sous tutelle ou dépendant d'autres ministères (Santé, agriculture, ...)	48	15 782
Centres AFPA (hors commande publique et subventions de fonctionnement)	7	5 522
Autres catégories	3	153
Sous total secteur public et parapublic	72	36 546
Chambres de commerce et d'industrie	7	6 906
Chambres d'agriculture	6	724
Chambres de métiers	6	4 845
Sous total secteur consulaire	19	12 475
Total dispensateurs de formation	1 698	184 636

Source : BPF – DRTEFP/ORFE

Nomenclature des organismes de formation

Organismes publics, parapublics et consulaires :

- Les établissements dépendant du ministère de l'Education Nationale (GRETA, Universités, CNAM, ...)
- Les établissements dépendant d'autres ministères ou sous tutelle (Santé, Agriculture, ...)
- Centres AFPA
- Les organismes consulaires (chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, de métiers).

Organismes privés :

- Les organismes privés associatifs (associations type Loi de 1901, ...)
- Les organismes privés à but lucratif (sociétés anonymes, SARL, formateurs individuels, ...)
- Les organismes dépendant de structures professionnelles patronales (entreprises)

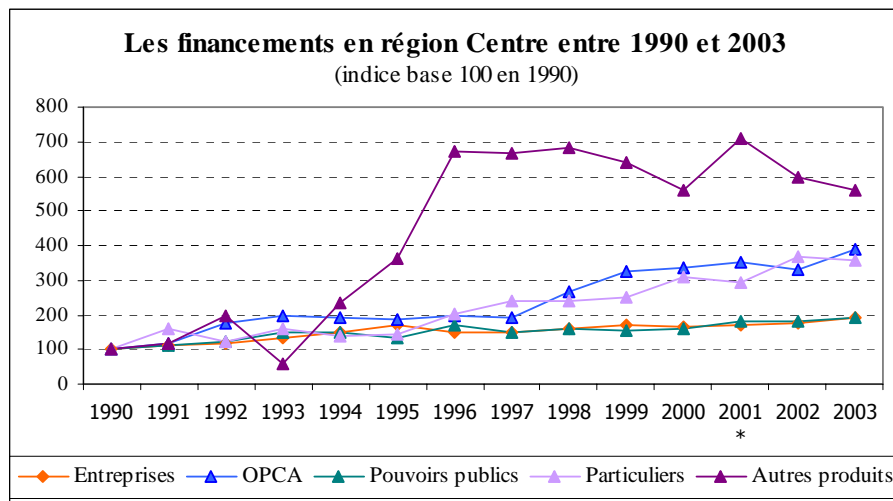
Les financements : progression de 8,6 % en 2003

Les financements en 2002 et 2003 (en milliers d'euros)

Financements	2002	2003	Évolution
Entreprises	63 476	69 053	8,8
OPCA	25 142	29 644	17,9
Pouvoirs publics	63 371	68 745	8,5
Particuliers	9 011	8 723	-3,2
Autres produits	9 048	8 471	-6,4
Total	170 048	184 636	8,6

Le montant global des financements versés aux organismes de formation déclarés en région en 2003 s'élève à 184 636 000 euros, soit plus d'un milliard de francs.

Les financements connaissent une hausse de 8,6 % entre 2002 et 2003. Ceux qui connaissent la plus forte progression sont les financements provenant des OPCA (financements privés indirects). Leur hausse de 17,9 % en 2003 est la plus élevée depuis 1999. Ils tendent à se rapprocher des 30 millions d'euros.



Les financements en provenance des entreprises (69 millions d'euros) progressent au même rythme que ceux des pouvoirs publics (68,7 millions d'euros), respectivement de 8,8 % et 8,5 %. Il faut remonter à 1990 et 1991 pour observer un montant de financements et une évolution similaires entre les deux plus importants financeurs de la formation professionnelle continue, comme le montre le graphe ci-contre.

Identiques également, les financements provenant des particuliers (8,7 millions d'euros) et les autres produits (8,5 millions d'euros) tendent à diminuer au cours de l'année 2003. La baisse est plus marquée pour les autres produits que pour les particuliers qui financent eux-mêmes leur formation (respectivement -6,4 % et -3,2 %).

* Les financements de l'année 2001 ont été estimés à partir des données des BPF 2001, 2001 correspondant à une année de transition avec le passage du franc à l'euro.

Les stagiaires : une hausse de 4,5 % sur un an

Les stagiaires en 2002 et 2003

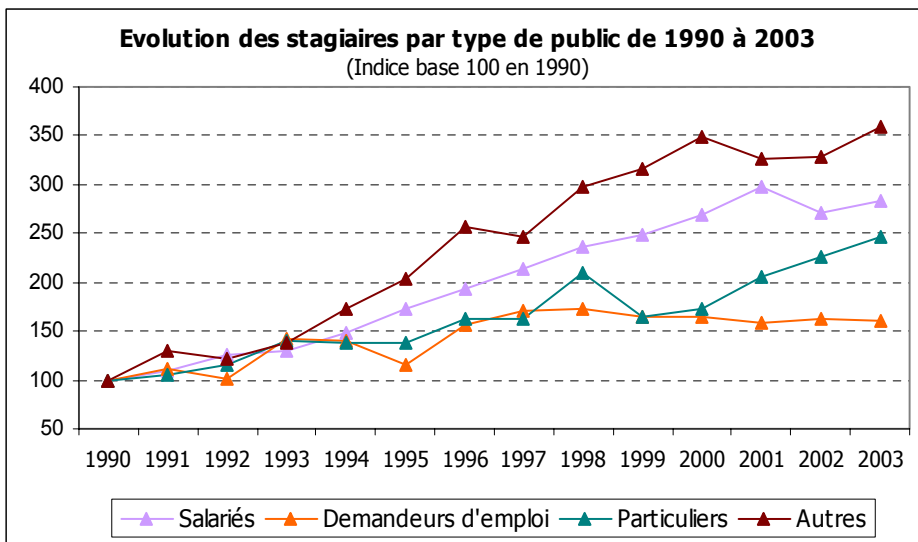
Types de stagiaires	2002	2003	Évolution
Salariés	280 697	292 899	4,3
Demandeurs d'emploi	52 684	52 236	-0,2
Particuliers	24 675	26 922	0,8
Autres	51 337	55 907	1,6
Total	409 393	427 964	6,6

427 964 stagiaires ont été formés par les organismes de formation en région Centre en 2003, bénéficiant de 28 875 000 heures-stagiaires. Comme les organismes de formation et les financements, le nombre de stagiaires connaît une évolution favorable en 2003 (+ 4,5 %). Cette hausse fait suite à une baisse de 5,2 % du nombre de stagiaires observée en 2002, la première depuis 1990. Tous les publics de la formation progressent, à l'exception des demandeurs d'emploi.

Le nombre de salariés augmente de 4,3 % en 2003, hausse se traduisant par 12 200 stagiaires salariés supplémentaires. Rappelons que ce public avait connu une baisse significative de 8,5 % au cours de l'année 2002 (soit - 26 000 stagiaires salariés). Au total, 292.899 salariés ont été formés par les organismes de formation déclarés en région en 2003.

Pour la première fois depuis 1990, le nombre de stagiaires demandeurs d'emploi devient inférieur à celui des autres stagiaires (artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprise et bénévoles) : respectivement 52 236 et 55 907. Les premiers connaissent une légère diminution en 2003 (- 0,9 %) alors que les seconds progressent de 8,9 %.

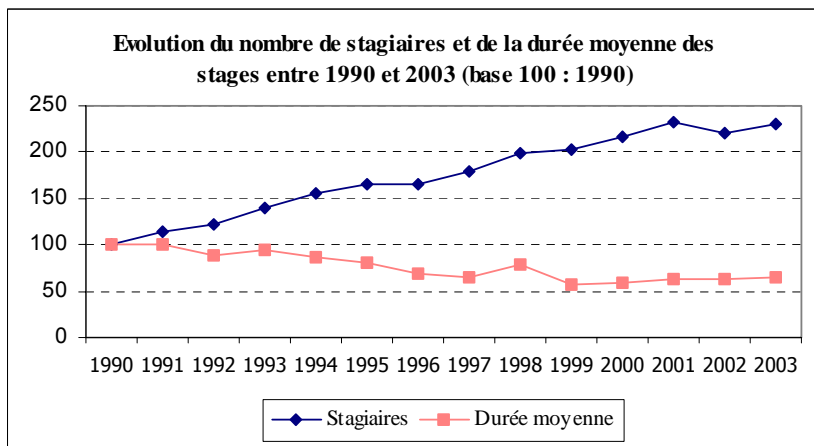
Les particuliers, qui financent eux-mêmes leur formation, sont de plus en plus nombreux, leur nombre approchant les 27 000 en 2003. Cette catégorie de stagiaires connaît la plus forte hausse, de l'ordre de 9,1 %.



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

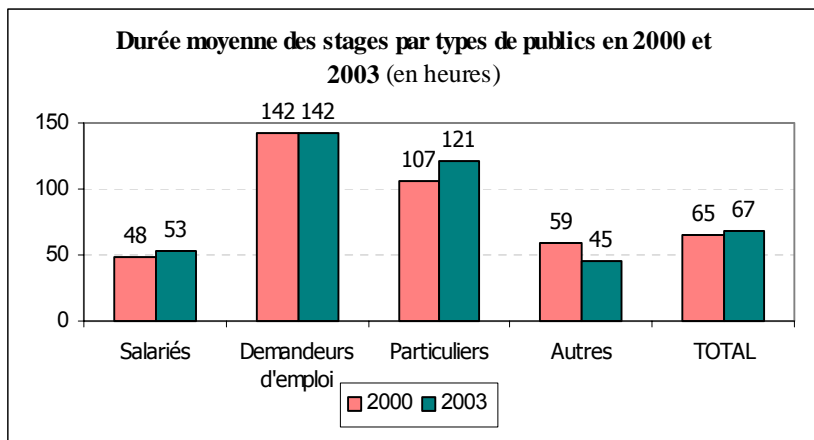
Stagiaires en formation : le nombre de stagiaires pour une année donnée comptabilise toutes les personnes qui ont suivi un stage. Une personne ayant suivi plusieurs stages sera donc comptée plusieurs fois.

La durée moyenne des stages : en légère hausse en 2003



Nous observons au cours des dernières années une rupture de tendance dans l'évolution de la durée moyenne des stages de formation continue. Après avoir fortement chuté dans les années 90 (107 heures en 1991, 64 heures en 1999), la tendance est à la stabilité depuis 2000, et connaît même une hausse en 2003.

La durée moyenne des stages, qui s'élève à 67 heures en 2003, est très variable selon les catégories de stagiaires. La durée moyenne la plus basse concerne les autres stagiaires (45 heures) et les salariés (53 heures). La durée la plus élevée est celle des formations pour demandeurs d'emploi, de 142 heures en moyenne, suivie de la durée moyenne des particuliers (121 heures).

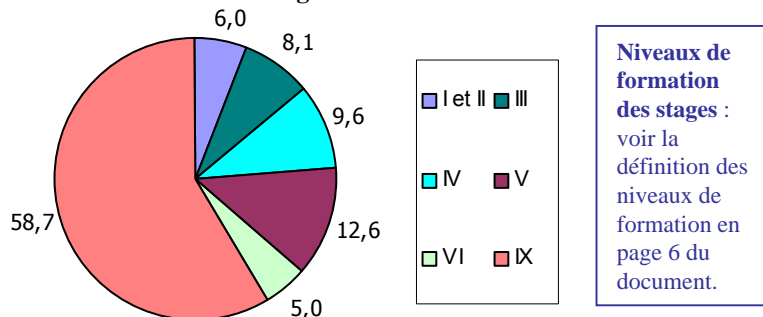


Entre 2000 et 2003, les formations des stagiaires salariés et des particuliers s'allongent, comme le montre le graphe ci-contre. Si la durée des stages pour les demandeurs d'emploi reste stable, en revanche celle qui concerne les autres stagiaires diminuent de 14 heures en moyenne.

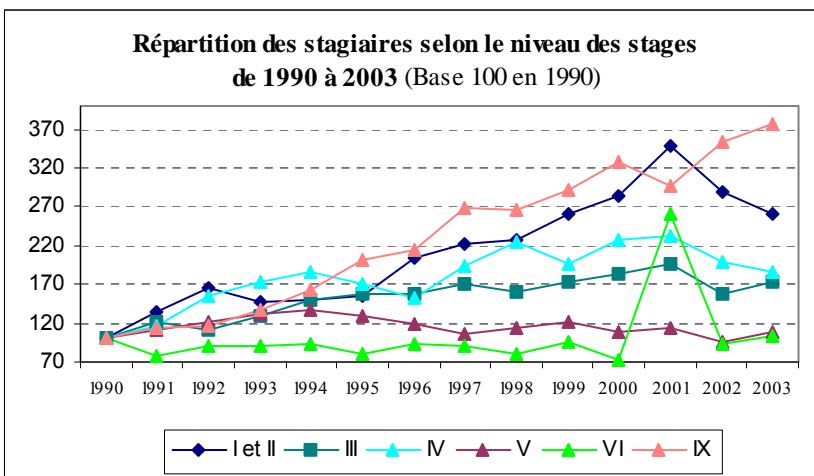
Durée moyenne des stages : la durée moyenne des stages est le rapport entre le nombre de stagiaires sur le nombre d'heures-stagiaires.

Les niveaux de formation : de plus en plus de stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances

Répartition des stagiaires selon le niveau de formation des stages en 2003



Répartition des stagiaires selon le niveau des stages de 1990 à 2003 (Base 100 en 1990)



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

L'analyse des niveaux de formation des stages apporte une information sur la nature même des formations dispensées.

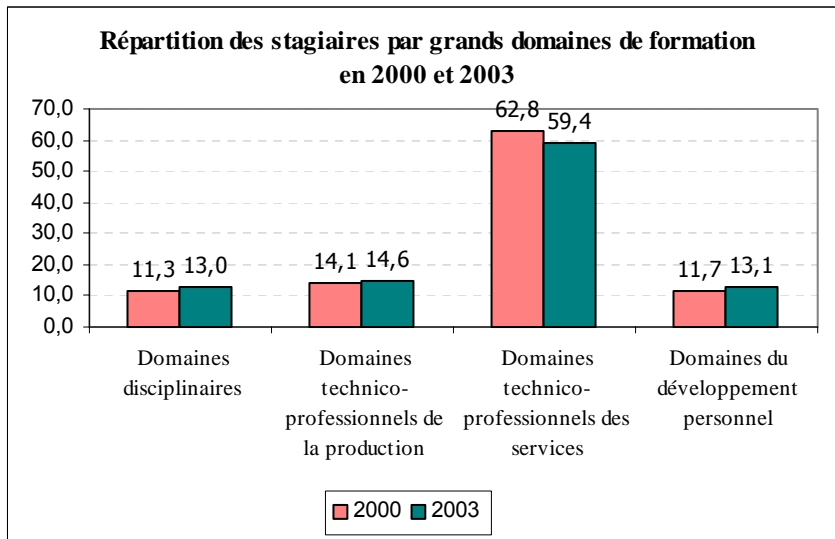
En 2003, 58,7 % des stagiaires ont bénéficié d'un stage de niveau IX, autrement dit un stage d'entretien et de perfectionnement des connaissances dans les domaines non limitatifs suivants : langues étrangères, formations psychologiques, ateliers éducatifs, formations familiales, civiques et sociales, expression écrite et orale, etc. En 1990, ce type de stage ne concernait que 36,0 % du public de la formation continue. Ces formations connaissent une envolée spectaculaire depuis 1990, tant au niveau régional que national. En région, le nombre de stagiaires concernés est passé de 67 000 à 428 000 de 1990 à 2003.

Le niveau de formation des stages qui concerne le plus de stagiaires après les formations citées précédemment, est le niveau V menant à une première qualification. 12,6 % des stagiaires ont suivi un stage de niveau CAP-BEP en 2003, contre 26,7 % en 1990. Le nombre de stagiaires en formation de niveau V reste à peu près stable (57 000 en moyenne sur la période), alors que le nombre total de stagiaires entre 1990 et 2003 a été multiplié par 2,3.

Le nombre de stagiaires dans des stages de niveau VI, correspondant à la fin de scolarité obligatoire, reste également stable, autour de 21 000. Ils concernent 5 % du public de la formation en 2003.

Tous les niveaux supérieurs ou égaux au BAC (niveaux I à IV) enregistrent une hausse du nombre de stagiaires. Par exemple, les publics des stages de niveau IV (BAC) varient de 22 000 à 41 000 entre 1990 et 2003. Ceux de niveau I et II passent de 9 900 stagiaires à près de 26 000 sur la période.

Les spécialités de formation : le domaine des services en baisse



Source : BPF – DRTEFP/ORFE

- **Domaines disciplinaires** : formations générales, spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, spécialités littéraires et artistiques plurivalentes.
- **Domaines technico-professionnels de la production** : technologies industrielles fondamentales (génie industriel, procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle), spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture, spécialités pluri-technologiques des transformations, génie civil, construction, bois, matériaux souples, mécanique-électricité.
- **Domaines technico-professionnels des services** : spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, de la communication, sanitaires et sociales.
- **Domaines du développement personnel** : spécialités concernant plusieurs capacités (pratiques sportives, développement des capacités d'insertion, d'orientation, apprentissages de base, économie et activités domestiques, ...).

Six stagiaires sur dix bénéficient d'une formation dans le domaine des services. L'ensemble du domaine diminue de 3,5 points par rapport à 2000. Parmi eux, la « communication et information » est la spécialité de formation qui voit sa part de stagiaires diminuer le plus en trois ans (- 4,6 points). Les « services aux personnes » sont également en perte de vitesse (- 1,4 point), concernant 13,5 % des stagiaires en 2003. A l'inverse, deux spécialités du domaine des services progressent : « échanges et gestion » et « services à la collectivité ». La spécialité « échanges et gestion » devient ainsi, en 2003, celle qui accueille le plus de stagiaires (18,5 %). En 2000, il s'agissait de la spécialité « communication et gestion » (22,2 %).

Les domaines technico-professionnels de la production concernent 14,6 % du public de la formation, part identique à celle de 2000. Dans ce domaine, deux spécialités rencontrent des évolutions contraires : une forte progression de la part de stagiaires pour les « transformations » (+ 2,9 points), une diminution pour la « mécanique, électricité, électronique » (- 2 points).

Les domaines disciplinaires et ceux du développement personnel ont une part identique de stagiaires, de l'ordre de 13 % chacun, et progressent au même rythme sur la période (+ 1,5 point en moyenne). Parmi les domaines disciplinaires, notons la forte hausse des formations générales (+ 2,3 points).

Détails : les stagiaires par spécialités de formation en 2000 et 2003

Part de stagiaires par spécialités de formation en 2000 et 2003 (en %)

Spécialités de formation	2000	2003	Évolution
Formations générales	2,2	4,5	2,3
Mathématiques et sciences	0,6	0,9	0,3
Sciences humaines et droit	4,6	3,9	-0,7
Lettres et arts	4,0	3,7	-0,3
Domaines disciplinaires	11,3	13,0	1,7
Spécialités pluritechnologiques de la production	1,9	1,4	-0,5
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	2,3	2,3	-0,1
Transformations	3,4	6,4	2,9
Génie civil, construction, bois	1,3	1,4	0,1
Matériaux souples	0,1	0,1	0,0
Mécanique, électricité, électronique	5,1	3,1	-2,0
Domaines technico-professionnels de la production	14,1	14,6	0,5
Spécialités plurivalentes des services	2,2	1,2	-1,0
Echanges et gestion	16,8	18,5	1,8
Communication et information	22,2	17,6	-4,6
Services aux personnes	14,9	13,5	-1,4
Services à la collectivité	6,8	8,5	1,7
Domaines technico-professionnels des services	62,8	59,4	-3,5
Domaines des capacités individuelles	11,3	12,4	1,1
Domaines des activités quotidiennes et de loisirs	0,5	0,7	0,2
Domaines du développement personnel	11,7	13,1	1,3
Ensemble des spécialités de formations	100,0	100,0	0,0

Source : BPF – DRTEFP/ORFE

L'offre de formation par zones d'emploi

Part d'organismes, de stagiaires et d'heures-stagiaires

par zones d'emploi en 2003

(en %)	Part de		
	OF	Stag.	H/stag.
Orléans (45)	25,1	29,7	37,4
Tours (37)	24,6	26,5	24,6
Bourges (18)	7,5	8,9	8,2
Blois (41)	7,0	6,1	4,8
Chartres (28)	6,7	6,4	4,8
Châteauroux (36)	4,1	3,2	3,9
Montargis (45)	3,0	2,8	2,8
Vendôme (41)	2,8	1,4	1,1
Dreux (28)	2,5	3,8	3,0
Amboise (37)	2,0	1,1	0,9
Chinon (37)	1,7	4,3	2,3
Argenton-sur-Creuse (36)	1,5	0,5	0,4
Gien (45)	1,3	0,7	0,4
Aubigny-sur-Nère (18)	1,3	0,5	0,2
Saint-Amand-Montrond (18)	1,3	0,3	0,3
Loches (37)	1,2	0,5	0,2
Nogent-le-Rotrou (28)	1,2	1,2	0,8
Romorantin (41)	1,2	0,4	0,6
Pithiviers (45)	1,0	0,3	1,7
Vierzon (18)	0,9	0,7	1,0
Châteaudun (28)	0,9	0,6	0,4
Issoudun (36)	0,8	0,1	0,2
La Châtre (36)	0,4	0,1	0,1

Source : BPF – DRTEFP/ORFE

La répartition géographique des organismes de formation, des stagiaires formés et des heures-stagiaires en région Centre évolue peu. En 2003 comme en 1990, la moitié de l'offre de formation se trouve concentrée dans deux zones d'emploi : Orléans (25,1 %) et Tours (24,6 %). La concentration des stagiaires sur ces deux territoires est plus importante encore que celle des organismes, avec respectivement 29,7 % et 26,5 % des publics formés.

L'autre moitié des organismes de formation se répartit de manière inégale selon les zones. Les chefs-lieux de département, hors Orléans et Tours, regroupent 25,3 % des dispensateurs de formation, et forment 24,6 % des stagiaires. Le quart des organismes de formation se trouve réparti dans les 17 autres zones de la région. Ainsi, 3 % des organismes se situent dans la zone de Montargis, 2,8 % dans celle de Vendôme et 2,5 % dans celle de Dreux. Les zones de Vierzon, Châteaudun, Issoudun, la Châtre et Pithiviers comptent moins de 20 organismes de formation (part inférieure à 1 %).

Au regard des départements, trois groupes apparaissent :

- Le Loiret (30,4 % des OF et 33,5 % des stagiaires) et l'Indre-et-Loire (29,5 % et 32,4 %)
- L'Eure-et-Loir (11,3 % des OF et 12 % des stagiaires), le Cher (11 % et 10,4 %) et le Loir-et-Cher (11 % et 7,8 %)
- L'Indre, avec 7 % des organismes et seulement 4 % des stagiaires.



Les sigles de la formation professionnelle

ACE Aide au conseil aux entreprises
ACCRES Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises
AFA Action de formation alternée
AELE Association européenne de libre échange
AER Allocation équivalence retraite
AFF Allocation de fin de formation
AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes
AFPE Action de formation préalable à l'embauche
AGECIF Association pour la gestion des congés individuels de formation
AGEFAL Association pour la gestion des fonds de l'alternance
AGEFIPH Association pour la gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
AI Allocation d'insertion ou association intermédiaire
ALE Agence locale de l'emploi
ANACT Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
ANLCI Agence de lutte contre l'illettrisme
ANFH Association nationale pour la formation hospitalière
ANI Accord national interprofessionnel
ANPE Agence nationale pour l'emploi
ANT Agence nationale pour l'insertion et la promotion des demandeurs d'emploi
APEC Association pour l'emploi des cadres
APP Atelier pédagogique personnalisé
ARAF Aide au retour à l'emploi des femmes
ASI Appui social individualisé
ASA Allocation spécifique d'attente
ASS Allocation de solidarité spécifique
ASSEDIC Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ancienne appellation)
Assedic Nouvelle appellation qui n'est plus un sigle
ARE Allocation d'aide au retour à l'emploi
AREF ARE-Formation

BAE Bourse d'accès à l'emploi
BC Bilan de compétences
BEI Banque européenne d'investissement
BIAF Bordereau individuel d'accès à la formation
BTA Brevet de technicien agricole
BTSA Brevet de technicien supérieur agricole
CAE Contrat d'accès à l'emploi
CAR Conférence administrative régionale
CARIF Centre d'animation, de recherche et d'information sur la formation
CBC Congé de bilan de compétences
CCA Cadre communautaire d'appui
CCPR Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue
CCREFP Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle
CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée
CDIAE Comité départemental d'insertion par l'activité économique
CE Comité d'entreprise
CE Communauté européenne
CEE Communauté économique européenne
CEEA Communauté européenne de l'énergie atomique
CECA Communauté européenne du charbon et de l'acier
CEC Contrat emploi consolidé
CEDEFOP Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEP Contrat d'études prospectives
CES Contrat emploi-solidarité
CES Conseil économique et social
CET Compte épargne temps
CFA Centre de formation d'apprentis
CFI Crédit formation individualisé

Les sigles de la formation professionnelle

CFI Crédit formation individualisé
CFP Congé de formation professionnelle
CHRS Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHSCT Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIBC Centre inter institutionnel de bilan de compétences
CICC Commission interministérielle de coordination des contrôles (Fonds structurels)
CIDJ Centre d'information et de documentation sur la jeunesse
CIE Contrat initiative emploi
CIF Congé individuel de formation
CIF-CDD Congé individuel de formation des contrats à durée déterminée
CIO Centre d'information et d'orientation
CIPPA Cycle d'insertion professionnelle par alternance
CIVIS Contrat d'insertion dans la vie sociale
CJCE Cour de justice des communautés européennes
CLIPA Classe d'initiation pré professionnelle en alternance
CMP Code des marchés publics
CNASEA Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
CNCE Comité national de coordination et d'évaluation
CNFPT Centre national pour la formation dans la fonction publique
CNCP Commission nationale de la certification professionnelle
CNLRQ Comité national de liaison des régies de quartier
CNS Comité national de suivi
CODE Comité départemental de l'emploi
COPACIF Comité paritaire des congés individuels de formation
COPAFOR Comité national paritaire pour la coordination et le développement de la formation professionnelle continue des salariés de l'artisanat
COPIRE Commission paritaire interprofessionnelle régionale pour l'emploi

COREPER Comité de représentants permanents des États membres
COTOREP Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel
CPAM Caisse primaire d'assurance maladie
CPC Commissions paritaires consultatives
CPE Commissions paritaires de l'emploi
CPER Contrat de plan État-Région
CPNE Commission paritaire nationale pour l'emploi
CPNFP Comité paritaire national de la formation professionnelle
CPR Comité de pilotage régional
CRILD Commission régionale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations
CRS Comité régional de sélection
CTF Capital de temps de formation
CTH Commission des titres homologués
CTI Commission des titres d'ingénieurs
CTS Commission technique spécialisée
CUIO Cellule universitaire d'information et d'orientation
DAFSCO Délégation académique à la formation continue
DAGEMO Direction de l'administration générale et de la modernisation des services
DARIC Délégués académiques aux relations internationales et à la coopération
DATAR Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale
DDASS Direction départementale de l'action sanitaire et sociale
DDTEFP Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
DG Direction générale
DGEFP Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DIJ Délégation interministérielle à l'insertion des jeunes



Les sigles de la formation professionnelle

DOCUP Document unique de programmation	FFP Fédération de la formation professionnelle
DOM Département d'Outre-Mer	FFPPS Fonds de la Formation professionnelle et de la promotion sociale
DRAF Direction régionale de l'agriculture et la forêt	FI Formation intégrée
DRASS Direction régionale des affaires sanitaires et sociales	FIM Formation individuelle mobilité
DRIRE Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement	FNE Fonds national pour l'emploi
DRTEFP Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	FOAD Formation ouverte et/ou à distance
DTEFP Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	FONGECIF Fonds pour la gestion du congé individuel de formation
EAO Enseignement assisté par ordinateur	FONGEFOR Fonds national de gestion paritaire de la formation professionnelle
ECTS Système européen de transfert des unités de cours capitalisables	FORE Formations ouvertes et ressources éducatives
EDDF Engagement de développement de la formation	FPC Formation professionnelle continue
EEE Espace économique européen	FPPSE Formation professionnelle de la promotion sociale et de l'emploi
EI Entreprise d'insertion	FPPS Formation professionnelle et promotion sociale
EIT Entreprise intérim d'insertion	FRAFP Fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle
EMT Evaluation en milieu du travail	FSE Fonds social européen
EOD Enseignement ouvert et à distance	GEIQ Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
EREF Espaces ruraux pour la formation et l'emploi	HTT Hors temps de travail
ETT Entreprise de travail temporaire	IAE Insertion par l'activité économique
ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion	IFOP Instrument financier d'orientation de la pêche
FAF Fonds d'assurance formation	IRILL Insertion, réinsertion, lutte contre l'illettrisme
FAF-TT Fonds d'assurance formation au travail temporaire	ITA Ingénieur des techniques agricoles
FAJ Fonds d'aide aux jeunes	ITHAQUE Itinéraire personnalisé d'accès à la qualification et au diplôme
FASILD Fonds d'action au soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations	MGI Mission générale d'insertion à l'Education nationale
FCIL Formation complémentaire d'initiative locale	MODAL Module d'accès au lycée
FDI Fonds départemental pour l'insertion	MOREA Module de préparation à l'examen par alternance
FEDER Fonds européen de développement régional	NARIC Réseau des centres nationaux et académiques
FEF Fondation européenne pour la formation	NUTS Nomenclature des unités territoriales statistiques
FEOGA Fonds européen d'orientation et de garantie agricole	NTIC Nouvelles technologies de l'information et des communications



Les sigles de la formation professionnelle

OPACIF Organisme paritaire de gestion du congé individuel de formation
OPCA Organisme paritaire collecteur agréé
OPCAREG Organisme paritaire collecteur agréé interprofessionnel et régional
OREF Observatoire régional de l'emploi et de la formation

PAC Programme d'action communautaire
PAIO Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
PAP Projet d'action personnalisé
PARE Plan d'aide au retour à l'emploi
PDD Partenariat de développement
PEO Procédure d'évaluation et d'orientation
PEC Projet européen commun
PECO Pays d'Europe centrale et orientale
PIC Programme d'initiative communautaire
PIJ Projet d'initiative jeune
PLIE Plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (remplace depuis décembre 1999 les plans locaux d'insertion économique)
PNAE Plan national d'accès pour l'Emploi
PO Programme opérationnel
PRC Point régional de contact
PRAFP Programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle
PRDFP Plan régional de développement des formations professionnelles
PRDFPJ Plan régional de développement des formations professionnelles des jeunes
PREJ Programme régional pour l'emploi des jeunes
PRM Personne responsable du marché

RAC Régime d'assurance chômage
RMI Revenu minimum d'insertion
RNCP Répertoire national des certifications professionnelles
RSP Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle
RTT Réduction du temps de travail

SAE Stage d'accès à l'entreprise
SD Supplément au diplôme
SEE Stratégie européenne pour l'emploi
SGAR Service général des affaires régionales
SIFE Stage d'insertion et de formation à l'emploi
SIO Session d'information et d'orientation
SPE Service public de l'emploi
SRC Service régional du contrôle de la formation continue

Tacis CTF Programme européen en faveur des petits projets, de Coopération TransFrontalière
TIC Technologies de l'information et des communications
TPI Tribunal de première instance
TRACE Trajet d'accès à l'emploi
TVA Taxe sur la valeur ajoutée

UE Union européenne
UNEDIC Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ancienne appellation)
UNICE Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe

VAE Validation des acquis de l'expérience
VAP Validation des acquis professionnels